

# F.F.B. COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET ARBITRES

## BILLARD CARAMBOLE ET "SPECIFIQUE 5 QUILLES"

### **MODALITES D'EXAMEN**

#### **Responsabilité des CAL :**

Toutes les formations et tous les examens des candidats à l'arbitrage sont effectués sous la responsabilité des CALs. Les CALs doivent signaler à la **CNJA** tous les événements concernant leurs arbitres (mutation, démission, déménagement, non prise de licence,...).

#### **Examen Théorique :**

Le candidat doit répondre à un questionnaire. Cette épreuve est un QCM noté sur 100 points ; le candidat doit obtenir, un minimum de **60 points** pour accéder aux épreuves pratiques.

#### **Examen Pratique : Cette épreuve est notée sur 200 points**

Lorsqu'un candidat obtient une note supérieure à **159 points** (Ligue probatoire carambole), les CALs font parvenir à la **CNJA** :

- l'attestation de formation
- le dossier d'examen dûment corrigé et dûment rempli
- 1 photo d'identité récente

**(Il peut y avoir plusieurs examens par saison).**

#### **Composition du jury:**

Le jury doit impérativement être constitué au minimum de 3 arbitres fédéraux. A l'issue de l'épreuve, ils doivent porter leurs noms en clair et signer le dossier d'examen. Le responsable de CAL contresigne le dossier.

#### **Nominations d'arbitres fédéraux:**

Sur proposition des CALs, les arbitres de Ligues probatoires (**note supérieure à 159 points**) qui auront officié pendant au moins 1 an (y compris au cadre avec les ancrés) pourront être nommés au grade d'arbitre fédéral. Dans ce cas, il faut remplir la demande de nomination, fournir 1 photo d'identité récente et accompagnée du Passeport, attestant du suivi pratique pendant cette période

#### **Renouvellement des cartes d'arbitres fédéraux:**

Les arbitres fédéraux doivent renouveler leurs cartes tous les 5 ans. Les CALs doivent transmettre le formulaire de renouvellement avec l'ancienne carte, 1 photo d'identité récente **et le Passeport de l'arbitre.**

#### **Echéancier:**

Tous ces documents peuvent être transmis à la **CNJA** tout au long de l'année

**.5 Quilles : Les dispositions ci-dessus, s'appliquent également, pour la nomination d'Arbitre Fédéral 5 Quilles et le renouvellement.**

**Toute correspondance est à envoyer à**

Daniel GARONNAT 2 Allée Camille Flammarion 52100 Saint-Dizier

Tel : 06.32.73.14.81 Email : daniel.garonnat@ffbillard.com